

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 04898 Société : RAM AAU 252

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL FARAJ FATHA

Date de naissance : 14/10/53

Adresse : 4, Rue FATIH KHALIFA - CASA

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. J. SIBAI

CARDIOLOGUE
Angle 38. Bd Lalla Yacout et
1, Rue El Azaar - Casablanca
Tél.: 05 22 43 78 90

Date de consultation : 19 OCT. 2022

Nom et prénom du malade : EL FARAJ FATHA Age: *Ang. 38. Bd Lalla Yacout et 1, Rue El Azaar - Casablanca*

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Ajouter *Cardiologue*

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie: MUFRAS *longue durée*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 09 JAN. 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ROYAL AIR MAROC CASABLANCA Le : 19.10.2022

Signature de l'adhérent(e) : W

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
|-----------------|---------------------|-----------------------|---------------------------------|---|
| 19 OCT. 2022 | C ₂ +ECG | | 300 dhs | DR. J. SIBAI CARDIOLOGUE Angle 38, Bd. Lalla Yacout et 1, Rue El Araar - Casablanca Tél.: 05 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90 |

EXECUTION DES ORDONNANCES

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date | Montant de la Facture |
|---|----------|-----------------------|
|  | 19/10/22 | 167,80 |

Cachet du Pharmacien
ou du Fournisseur

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Cœfficients | Montant des Honoraires |
|---|------|-----------------------------|------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

| SOINS DENTAIRES | Dents Traitées | Nature des Soins | Coefficient | |
|-----------------|----------------|------------------|-------------|-------------------------|
| | | | | COEFFICIENT DES TRAVAUX |
| | | | | MONTANTS DES SOINS |
| | | | | DEBUT D'EXECUTION |
| | | | | FIN D'EXECUTION |

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

| H | |
|----------|----------|
| 25533412 | 21433552 |
| 00000000 | 00000000 |
| D | G |
| 00000000 | 00000000 |
| 35533411 | 11433553 |

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Jamal SIBAI

CARDIOLOGUE
Diplômé de la Faculté de Médecine
de Paris

الدكتور جمال السباعي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين
خريج كلية الطب بباريس

Horaires d'ouverture :

du Lundi au jeudi 9h à 15h.

Samedi 9h à 11h.

Fermé le vendredi, samedi après-midi et le dimanche.

أوقات العمل من الاثنين إلى الخميس من س 9 إلى س 15

والسبت من س 9 إلى س 11

العيادة مغلقة يوم الجمعة والسبت بعد الزوال والأحد

N° d'identification du praticien : 091129718

Casablanca, le 19 OCT. 2022

CARDIOLOGUE
Dr. J. SIBAI
Angle 38 Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél.: 05 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90
الدار البيضاء ، في

Mc ENFARAD Fathia

REGIME SANS SEL

160.00 x 2

Cerum 75

N.S

TRAITEMENT DE 3 MOIS

97.70 x 2

Amyg 5 J

N.S

TRAITEMENT DE 3 MOIS

50.90 x 2

Candensol 25 291

N.S

TRAITEMENT DE 3 MOIS

24.70 x 3

Radioisopme 141

N.S

TRAITEMENT DE 3 MOIS

185.90 x 3

Crytor 107

N.S

TRAITEMENT DE 3 MOIS

132.00

Maxiclar 1g

N.S

TRAITEMENT DE 3 MOIS

82.80

Raniciplex

N.S

TRAITEMENT DE 3 MOIS

144.80

Raniciplex

N.S

TRAITEMENT DE 3 MOIS

Dr. J. SIBAI

CARDIOLOGUE

Angle 38, Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca

Tél.: 05 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90

CERUVIN

Clopidogrel Bisulfate

PPV: 160DH00

PPV: 160DH00

Lot n°:

Lot n°:

Exp:

Exp:

6 118001 100859

Cardensiel® 2,5 mg

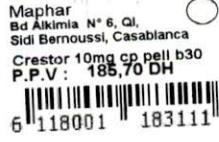
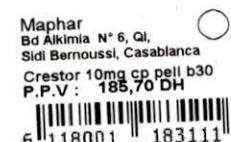
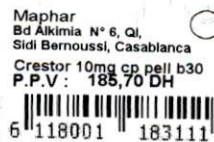
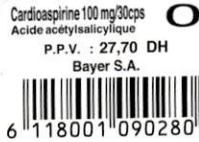
Comprimés pelliculés sécables B/30

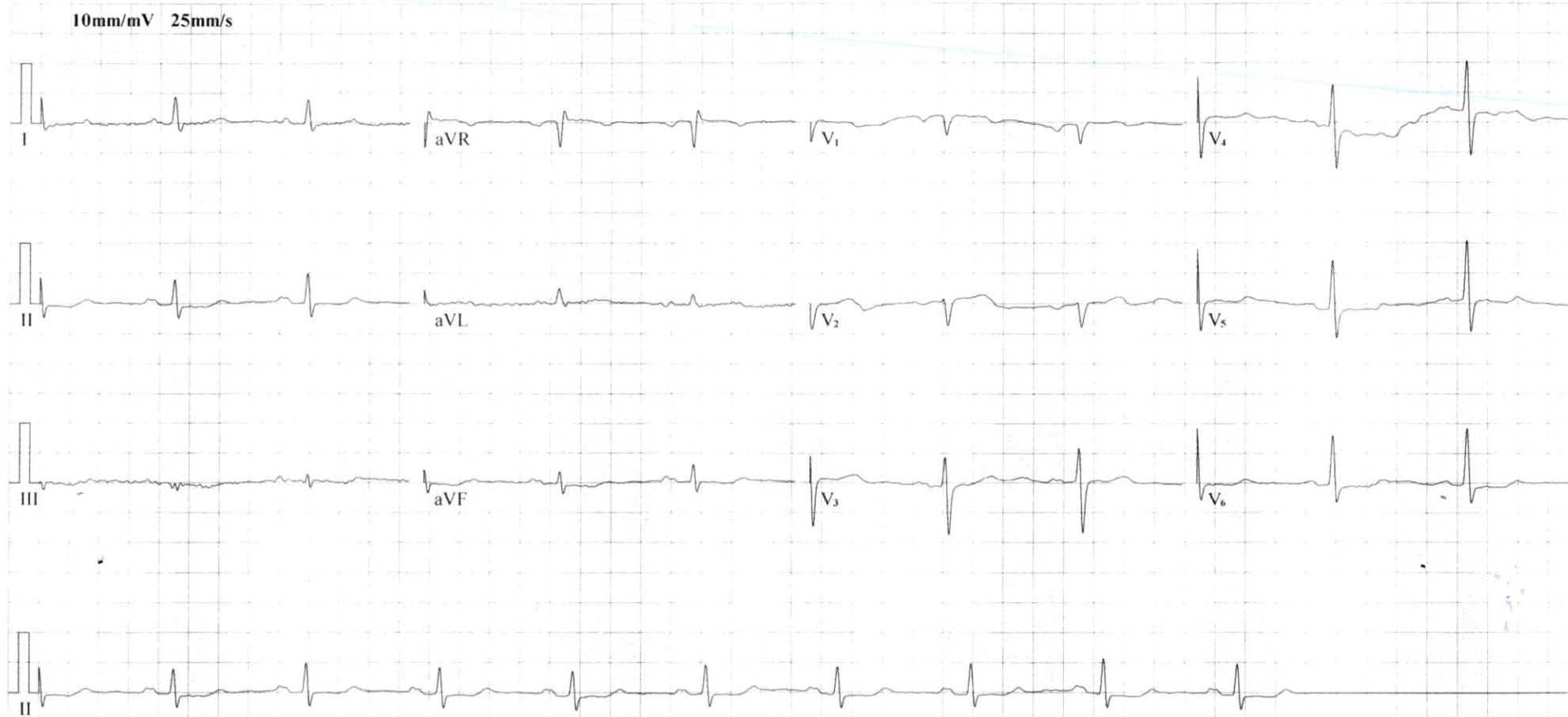
PPV: 50,70 DHS

7862160246



97,70





Fréquence : 1000 Hz Intervalle PR : 133 ms

Durée Echantillon : 9 s Intervalle QT : 437 ms

FC : 68 bpm Intervalle QTc : 465 ms

Durée P : 94 ms Axe P : 57.2°

Durée QRS : 119 ms Axe QRS : 17.1°

Durée T : 288 ms Axe T : 4.7°

Suggestion :

Dr. J. SIBAI
CARDIOLOGUE
Angle 38, Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél.: 05 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90

Signature Médecin: